

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 538 (Rect)

présenté par

M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 16 BIS, insérer l'article suivant:**« Titre II *bis*

« Dispositions en faveur des salariés de l'agriculture, des industries agroalimentaires et de la forêt ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt est caractérisé par l'absence de mesures concrètes en faveur des salariés du secteur agricole, de l'industrie agroalimentaire et de la forêt. Or ces derniers participent à hauteur de près de 35 % de la production agricole et les industries agroalimentaires constituent le premier secteur industriel en termes d'emplois.

Cet amendement vise à insérer un nouveau titre spécifique reprenant différentes propositions en faveur de l'amélioration des droits des salariés du secteur.